

## Conseil municipal du jeudi 2 juillet 2015

Présents : Francis LAGUERRE, Gilbert DUPUY, Xavier DE FERLUC, Patricia LAURENT, Janine PASCAL, Pascal PHILIP, Rémi PIQUEMAL, Julie PORTE-TRAUQUE.

Absents excusés : Daniel ALARD (procuration à Xavier DE FERLUC), Pierrette LERO (procuration à Julie PORTE-TRAUQUE) et Fabienne BARRO.

Secrétaire de séance : Rémi PIQUEMAL.

Adoption du compte-rendu du Conseil municipal du 19 mai 2015.

### **Transition énergétique :**

Présentation fiche synthétique TEPOS (Territoires à Energie POSitive) par Janine Pascal (contexte-objectifs-propositions).

Un positionnement était nécessaire pour faire partie de la première enveloppe puisque les aides qui transitent par le PNR (35%) et le Région (35%) seront assurées pour les candidatures de la première vague. Le coût envisagé de l'opération qui concernerait la salle polyvalente s'élève à 79 000 € HT (aérothermie et cumulus : 23 600 € + isolation, chauffage, éclairage : 35 400 € + fenêtres et portes : 20 000 €). La commune aura trois ans pour honorer ces travaux. La Caisse des dépôts propose un crédit à 1 % si besoin d'emprunter pour ce projet. Adoption à l'unanimité.

Pour la réduction de l'éclairage public, les aides de l'état seront négociées par le SDE 09 et la commune doit pouvoir indirectement en bénéficier.

Pour l'école intercommunale de Ferrières, Patricia Laurent rappelle que l'initiative devait être prise par le président du SIVE suite à notre rencontre entre les deux conseils municipaux à Ferrières, mais nous n'avons pas eu de nouvelles depuis.

**Accessibilité** : Nous devons remettre un dossier à la préfecture (Cerfa) pour le 27 septembre afin de présenter notre projet d'accessibilité à la mairie et aux toilettes pour les personnes handicapées.

Il faut prendre en compte la pente d'accès à la Mairie, reprendre le projet des toilettes de la salle polyvalente à double fonctionnalité (intérieures et extérieures) et prévoir la mise en conformité des toilettes extérieures pour les adapter en toilettes intérieures adaptées pour la Mairie.

Le Maire et les adjoints sont mandatés pour la préparation de ce dossier et préparer les demandes de subventions en conséquence.

La constitution d'une commission pour le projet de la salle polyvalente et des pourtours de la Mairie est à définir lors d'une prochaine rencontre afin de bien finaliser les travaux et leur échelonnement.

**Point budgétaire** : Présentation Xavier De Ferluc avec reste à réaliser. Malgré la diminution de la dotation de l'Etat de 6 000 €, les travaux prévus ont été effectués. Les toitures des deux chapelles ont été reprises.

La priorité reste désormais la voirie. Des travaux ont été réalisés en régie avec les employés de Ferrières et de Prayols, mais il reste des tronçons à reprendre dans les hameaux pour la sécurisation et l'écoulement des eaux. Nous attendons la réponse du Conseil départemental (FDAL) et de l'Etat (DETR) pour démarrer les travaux après consultation en commission.

**Gîte** : Toujours en vente, quelle position adopter pour la suite ? Le conseil municipal n'envisage pas de louer de nouveau vu le budget à prévoir pour cela ainsi que pour la réfection du toit de la dépendance. Aussi, la proposition de vente sera ramenée à 85 000 € et d'autres agences seront consultées.

**Espace de Micoulau** : Bilan sur les travaux présenté par Gilbert Dupuy : le remplacement des jeux pour enfants, l'agrandissement du boulodrome et la réalisation des toilettes extérieures sont terminés en respectant les devis. Il reste à compléter par la pose d'un chéneau en zinc.

L'utilisation des toilettes est à prendre en compte : Pascal Philip propose qu'on fasse des clés pour les associations ou les utilisateurs potentiels si l'ouverture permanente venait à dysfonctionner.

Les jeunes souhaiteraient pouvoir bénéficier d'un peu plus de temps d'éclairage du City sport : la décision est prise d'autoriser jusqu'à 23h 30 du 15 juin au 31 août et jusqu'à 22h 30 le reste du temps.

Dans le cadre de son programme de l'été, le LEC a proposé de faire réaliser une fresque sur la façade du chalet donnant côté route par les jeunes Prayolais avec un prestataire habilité à intervenir sur ce type d'animation pédagogique et technique. Dans la mesure où une convention a été passée avec le LEC, le Conseil donne son aval au LEC. Julie Porte-Trauque avait consulté un autre prestataire, elle souhaitait faire une autre proposition payante (1 100 € HT) et vote contre le projet présenté par LEC.

Des subventions conséquentes ayant été obtenues sur le projet de l'aire de Micoulau (Etat, CAF, Région, Département), le Maire propose d'organiser l'inauguration le 9 août à l'occasion des jeux pour enfants préparés par le Comité des fêtes ce jour-là. La conception de cette manifestation sera discutée avec le Comité des fêtes prochainement. La commune prendra en charge la collation (style apéritif dînatoire).

**Intercommunalité** : Présentation par Francis Laguerre suite au conseil communautaire de la veille : bilan sur les logements sociaux et PEdT intercommunal.

Par ailleurs, le schéma de mutualisation doit être étudié et discuté en conseil. Pour cela, des conseillers interviennent pour dire qu'il faut savoir prendre du temps et avoir des précisions pour un engagement concernant les années à venir. Des domaines paraissent intéressants à mutualiser mais d'autres nécessitent une réflexion au-delà des trois mois initialement proposés pour la réflexion.

#### **Questions diverses** :

- Monument des Guérilleros : suite à la communication parue dans la presse, l'association des Guérilleros a réagi vivement pour dénoncer le désengagement de la commune pour l'entretien de la parcelle. Les choses ont été rétablies par communiqué de presse et la recherche de partenaire(s) pour aider à cet entretien est en cours.

- Parcours VTT Enduro : contacter l'ONF pour qu'une réponse ferme et définitive soit adressée aux utilisateurs non autorisés suite à leur demande qui ne peut être prise en compte.

- Requête de Madame Doutreleau pour les écoulements d'eau à Béziou : on a fait intervenir les employés de Ferrières en renfort avec ceux de la commune pour améliorer les points sensibles dans les hameaux. Les fossés créés pour canaliser l'eau de pluie lors des intempéries semblent ne pas être suffisants : à améliorer lors des travaux en voirie à venir.

- Requête de Madame Villa pour évoquer le problème de stationnements gênants sur la placette : déplacement de jardinières à prévoir pour résoudre ces difficultés.

La prochaine réunion d'équipe aura lieu le mardi 15 septembre à 20h 30 pour faire le bilan des actions engagées et pour préparer la suite.